Centre de contrôle
POITOU CHARENTES MAINTENANCE HAYONS 5 RUE VAN GOGH 17600 SAUJON
tél. 05 46 39 06 33 fax
hpa17@hydroparts-assistance.fr

Contrôle périodique - Hayon marchandise

n° i2-850575

01/07/2025

Exploitant du matériel
Elis Niort Niort 79000 Niort
christophe.bouchaud@elis.com

Matériel : HAYON POUR MARCHANDISES	
Immatriculation - N°Chassis	1201 VK 79 -
N° de série	6110542
Marque	DHOLLANDIA
Catégorie - Type	Hayon traditionnel - DHLM50
Centre de gravité	750
Capacité maximale	1500

1. Documents présentés	
Carnet de bord, notice d'instructions	oui
Carnet de maintenance	oui
Déclaration de conformité	oui
Marquage CE	oui

2. Propreté et lubrification	
L'appareil a t-il été nettoyé pour la vérification : l'état de propreté de l'appareil ne permet pas de garantir la levée de doute sur l'état des articulations et fixations entre autre.	
Graissage, lubrification des éléments mécaniques en contact	bon

3. Examen préalable à la vérification	
Présence des charges suffisantes : Les charges mises à dispositions n'ont pas permis de vérifier, notamment le fonctionnement du limiteur de charge et/ou de moment - il convient de les effectuer avant utilisation de l'appareil (cf-Article 3 de la DRT 2005-04 du 24 mars 2005).	
Véhicule en location	non
Présence d'une zone de sécurité	oui
Mise à disposition de personnel	oui
Présence des moyens utiles à la manutention des charges	oui

4. Suivi HYDROTEST	
Le précédent contrôle émane t-il d'un centre Hydrotest	oui

5. Examen des éléments mécaniques	
Etat général de l'appareil (déformation, oxydation...)	bon
Fixation au véhicule porteur (présence de tous les boulons et des soudures)	bon
Etat des bagues , axes , graisseurs et arrêts d'axes	bon
Etat du plateau et ses éléments (Chappes, charnières, profils...)	défaut
Etat des rouleaux ou des plats de protection du plateau au sol	bon
Etat du capot et du coffret de commande extérieur	bon
Etat des câbles sur leur longueur et des poulies	sans objet

6. Examen des éléments hydrauliques	
Niveau d'huile	défaut
Absence de fuite, usure ou état des conduits	défaut
- Vérins	défaut

7. Examen des éléments électriques	
Câbles et cosses d'alimentation batterie	bon
Vérification du fonctionnement du coupe-batterie	bon
Vérification présence et état des fusibles	bon

7. Examen des éléments électriques (suite)

Vérification fonctionnement des dispositifs et sécurités électriques	bon
Vérification état général des éléments de commandes	bon

8. Essais et mesures de fonctionnement à vide

Vitesse d'ouverture (maximum 10°/s)	bon
Vitesse de fermeture (maximum 10°/s)	bon
Tous les mouvements possibles et les vitesses d'exécution sont vérifiés	bon

9. Essais dynamiques et mesures de fonctionnement en charge

Position du Centre de Gravité de la charge sur le plateau (en mm)	Sans objet
Type de masses	autres
Charge d'épreuve dynamique (en kg)	Pas de charge disponible
- Coefficient appliqué à la charge de test	-110%
Fonctionnement du limiteur de charge	défaut
Vitesse de montée (maximum 15 cm/s)	défaut
Vitesse de descente (maximum 15 cm/s)	défaut
Vitesse de mise en bèche en montée (maximum 4°/s)	sans objet
Vitesse de mise en bèche en descente (maximum 4°/s)	sans objet

10. Contrôle des dispositifs de sécurité

Marquage plateau position utilisateur	bon
Vérification du système de verrouillage route	défaut
Présence des drapeaux rétro réfléchissants et des bandes latérales (feux de sécurité)	défaut
Abaques de charge , consignes de sécurité et pictogrammes d'utilisation lisibles	bon
Autres dispositifs	défaut

Observations

5. Examen des éléments mécaniques,
Observations
DÉFORMATION PLATEAU
DÉFORMATION DES PROFILLE PLATEAU

6. Examen des éléments hydrauliques,
Observations
Verin de levage droit gras

10. Contrôle des dispositifs de sécurité,
Observations
Verrouillage route défectueux

Conclusion du contrôle

Le hayon élévateur peut-il être utilisé en toute sécurité (sous réserve qu'il soit tenu compte des défauts et observations éventuels ci-dessus) ?

PEUT ÊTRE MIS OU MAINTENU EN SERVICE

Numéro d 'identification (macaron)	1527300
Nom du vérificateur	LEPRETRE
Périodicité	6 mois
Date limite de validité	30/12/2025

Vérification réalisée suivant les textes de référence pour la France : Arrêté du 1er mars 2004 et Circulaire DRT n° 2005-04 du 24 mars 2005

Nom et signature du responsable du matériel